

联合国 粮食及 农业组织

Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Treizième session Rome, 16-20 avril 2018 Membres du Bureau de la CMP et remplaçants potentiels Point 18.1 de l'ordre du jour Document établi par le Secrétariat de la CIPV

- 1. La Commission des mesures phytosanitaires (CMP) a établi le Règlement intérieur du Bureau de la Commission des mesures phytosanitaires et les directives relatives à la désignation du président et du vice-président de la CMP par roulement (respectivement les annexes 1 et 2 du Règlement intérieur de la CMP¹). Selon ces directives, le prochain président devrait être choisi parmi les délégués de la région Amérique latine et Caraïbes et le prochain vice-président parmi ceux de la région Afrique.
- 2. À sa treizième session (2018), la CMP doit élire un nouveau Bureau parce que les mandats d'une durée de deux ans de la Présidente et des membres du Bureau arrivent à expiration à la fin de la treizième session (2018). Le nouveau Bureau de la CMP sera composé d'un Président, d'un Vice-Président et des autres membres choisis de manière que toutes les régions de la FAO soient représentées. Le mandat du nouveau Bureau débutera immédiatement après la treizième session de la CMP (2018) et expirera à l'issue de la quinzième session de la Commission (2020).
- 3. Les noms des membres actuels du Bureau de la CMP et les régions de la FAO qu'ils représentent ainsi que la durée de leur mandat sont présentés dans le tableau 1.
- 4. L'Article II du Règlement intérieur de la CMP établit clairement qu'une personne ne peut être élue au Bureau que si elle est présente lors de la session de la CMP durant laquelle l'élection a lieu. En outre, pour être élue, elle doit avoir l'accord de son chef de délégation.

¹ Règlement intérieur de la CMP, annexes 1 et 2 https://www.ippc.int/fr/publications/80395/.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

2 CPM 2018/06

5. L'élection se déroulera en deux temps: tout d'abord celle du Président et du Vice-Président, puis celle des autres membres du Bureau choisis parmi les délégués des régions de la FAO non représentées par le Président et le Vice-Président.

- 6. Conformément aux disposition de l'article 4 du Règlement intérieur du Bureau de la CMP (Remplacement de membres), à sa treizième session (2018), la CMP doit aussi élire les remplaçants des membres du Bureau et chacune des régions de la FAO doit être prête à présenter des candidats à cet effet au début de la première séance plénière, afin que les élections puissent être menées à bien avant la fin de la treizième session (2018) de la CMP. Les noms des actuels remplaçants des membres du Bureau de la CMP sont présentés dans le tableau 2.
- 7. Toutes les candidatures doivent être présentées par les régions, soit au moyen du mécanisme établi pour chacune des régions, soit par l'intermédiaire du Président du groupe régional de la FAO. Les candidatures doivent être proposées au Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) (ippc@fao.org) pour le 5 février 2018 au plus tard. Elles doivent être accompagnées du formulaire relatif à l'énoncé d'engagement, disponible sur le Portail phytosanitaire international (PPI), dûment signé².
- 8. La CMP est invitée à:
 - 1) élire le Président du Bureau de la CMP;
 - 2) élire le Vice-Président du Bureau de la CMP;
 - 3) *élire* les membres du Bureau de la CMP parmi les délégués des régions de la FAO qui ne sont pas représentées par le Président et le Vice-Président;
 - 4) élire les remplaçants des membres du Bureau de la CMP.

_

² https://www.ippc.int/fr/core-activities/governance/ippc-procedure-manual/.

Tableau 1 – Membres actuels du Bureau de la CMP (à la suite des décisions prises à la douzième session)

Région	Pays	Nom	Désigné / Désigné pour un nouveau mandat	Mandat actuel / durée	Fin du mandat actuel
Afrique	Côte d'Ivoire	M. Lucien KOUAMÉ KONAN	CMP-7 (2012) CMP-9 (2014) CMP-11 (2016)	3 ^e mandat / 2 ans	2018
Asie	République de Corée	Mme Kyu-Ock YIM	CMP-5 (2010) CMP-7 (2012) CMP-9 (2014) CMP-11 (2016)	4 ^e mandat / 2 ans	2018
Europe	Pays-Bas	M. Cornelis Antonius Maria VAN ALPHEN	CMP-9 (2014) CMP-11 (2016)	2e mandat / 2 ans	2018
Amérique Latine et Caraïbes (Vice-président)	Mexique	M. Francisco Javier TRUJILLO ARRIAGA	CMP-11 (2016)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2018
Proche-Orient	Soudan	M. Kamal El Din Abdelmahmoud Amein BAKR	CMP-11 (2016)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2018
Amérique du Nord	Canada	Mme Marie- Claude FOREST	CMP-11 (2016)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2018
Pacifique Sud-Ouest (Présidente)	Australie	Mme Lois RANSOM	CMP-7 (2012) CMP-11 (2016)	2 ^e mandat / 2 ans	2018

 $\begin{table} Tableau\ 2-Actuels\ remplaçants\ des\ membres\ du\ Bureau\ de\ la\ CMP\ (\grave{a}\ la\ suite\ des\ décisions\ prises\ \grave{a}\ la\ douzième\ session) \end{table}$

Région	Pays	Nom	Désigné / Désigné pour un nouveau mandat	Mandat actuel / durée	Fin du mandat actuel
Afrique	Cameroun	M. Édouard NYA	CMP-12 (2017)	Remplaçant de M. Francis LEKU AZENAKU CMP 11 (2016)/ 1er mandat / 2 ans	2018
		VACANT			
Asie	1. Chine	M. Wang FUXIANG	CMP-11 (2016)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2018
	2. Indonésie	M. Antarjo DIKIN	CMP-11 (2016)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2018
Europe	1 Malte	Mme Marica GATT	CMP-12 (2017)	Remplaçante de Mme Emmanuelle SOUBEYRAN CMP 11 (2016)/ 1er mandat / 2 ans	2018
	2 Royaume-Uni	M. Samuel BISHOP	CMP-12 (2017)	Remplaçant à une fonction VACANTE CMP 11 (2016)/ 1er mandat / 2 ans	2018
Amérique Latine et Caraïbes	Argentine	M. Diego QUIROGA	CMP 11 (2016)	1er mandat / 2 ans	2018
		VACANT			
Proche-Orient	Égypte	M. Ibrahim Imbaby EL SHOBAKI	CMP-11 (2016)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2018
		VACANT			
Amérique du Nord	États-Unis d'Amérique	M. John GREIFER	CMP-11 (2016)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2018
		VACANT			
Pacifique Sud- Ouest	Australie	M. Kim RITMAN	CMP-11 (2016)	1 ^{er} mandat / 2 ans	2018
		VACANT			